

MOUVEMENT 2021

FICHE DE SUIVI SYNDICAL

À retourner par mail à :

capd.sudeducation34@gmail.com

Sud éducation Hérault, 23 rue Lakanal, 34090 Montpellier

Local syndical : 04.67.02.10.32

Nom : _____ Département : _____

Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Né(e) le : ___/___/___

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel : _____ Mail : _____

IMPORTANT

Avec cette fiche
faites nous
parvenir par
courrier ou par
mail
le récapitulatif de
votre saisie et une
copie des pièces
justificatives

SITUATION ADMINISTRATIVE

Corps :

- PE
 Instit

Grade:

- Classe normale
 Hors classe
 Classe exceptionnelle

Position :

- En activité
 Congé formation (1)
 Congé parental (1)
 Congé longue durée (1)
 Congé longue maladie (1)
 Congé maternité (1)
 Détachement (1) (2)
 Disponibilité (1)
 Stage de reconversion (1)
 CNED (1)
 Autre (1) (2)

(1) Depuis le : ___/___/___ (2) Précisez : _____

AFFECTATION

Vous êtes :

Titulaire (1) PES (1) Date de titularisation : ___/___/___ Échelon au 01/09/20 : ___

Affectation 2020-2021 :

- A titre définitif
 A titre provisoire (TP)

En poste depuis le : ___/___/___

Participant obligatoire :

oui non

École de rattachement :

Nom de l'école et de la commune :

Nature du poste (adjoint sans spécialité, TR-ZIL, TRS, UPE2A...) :



Un doute, une difficulté, un coup de stress ?

N'hésitez pas à consulter vos élu-e-s SUD éducation :

capd.sudeducation34@gmail.com

04.67.02.10.32

Par ailleurs tous les documents utiles pour formuler votre demande de mutation sont en ligne.

**VOUS POUVEZ CALCULER VOS POINTS À L'AIDE DE CE TABLEAU,
NOUS LES VÉRIFIERONS VŒU PAR VŒU**

POINTS

AGS (Ancienneté Générale de Service) au 01/09/20 → 1 pt par année d'exercice en tant que titulaire seulement	Date de titularisation :/...../.....	1 point	
Bonification pour fonctions particulières : direction, maître-formateur, ASH → 1 pt par an, jusqu'à 5 pts maximum	Fonction particulière occupée : Depuis le :/...../.....	1 à 5 points	
Bonification pour faisant fonction de direction d'école → 1 pt par trimestre entier d'intérim l'année scolaire en cours, jusqu'à 4 pts maximum	Uniquement sur des vœux de postes de direction	1 à 4 points	
Bonification REP+ ou quartiers urbains difficiles → 10 pts pour 5 années de services continus au 31/08/21	Date d'affectation en REP+ :/...../.....	10 points	
Bonification REP ou écoles sortant de REP → 5 pts pour 5 années de services continus au 31/08/21	Date d'affectation en REP :/...../.....	5 points	
Bonification panachage REP/REP+ → pour 5 années de services continus au 31/08/21	Date d'affectation en REP/REP+ :/...../.....	2 points / année en REP+ 1 point / année en REP	
Bonification pour aide à la stabilité (postes peu attractifs) → 5 pts pour 5 ans consécutifs au 31/08/21	Date d'affectation sur poste peu attractif :/...../.....	5 points	
Renouvellement du premier vœu → Si le 1 ^{er} vœu école du mouvement précédent (2020) n'a pas été satisfait, le répéter en 1 ^{er} vœu octroie une bonification de 2 points Date d'affectation sur poste actuel :/...../.....		2 points	
Bonification au titre du rapprochement de conjoint ou du détenteur de l'autorité parentale conjointe (Justificatifs à fournir) → Sous réserve que la résidence professionnelle du conjoint soit à plus de 50 km de l'affectation actuelle du PE.	Date du mariage/pacs :/...../..... Nom, prénom du conjoint : Activité professionnelle : Département et commune de résidence :	10 points sur le 1 ^{er} vœu et tous vœux consécutifs qui portent strictement sur la commune de la résidence administrative professionnelle du conjoint.	
Bonification enfant à charge → 1 pt par enfant	Enfants à charge de moins de 18 ans au 31/08/21 et/ou à naître :	1 point par enfant	
Bonification pour la situation de parent isolé (Justificatifs à fournir)	Enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/21 :	4 points sur le 1 ^{er} vœu	
Bonification handicap	Dates de validité de la RQTH : Du au	800 points sur certains vœux	
Fermeture d'un poste	Poste supprimé :	500 points	
Réintégration après CLD ou disponibilité d'office pour raison de santé	Dernier poste occupé	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé.	
Réintégration après un détachement ou une disponibilité	Dernier poste occupé	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé.	
Réintégration après congé parental ou détachement dans le 2nd degré	Dernier poste occupé	Priorité absolue (3 mouvements) Priorité absolue (1 mouvement)	
Indiquez nous ici toute information que vous jugerez utile, ce que vous souhaitez ou redoutez le plus, ce qui serait vraiment insupportable, les moyens de transport dont vous disposez, ou pas, des difficultés particulières...			TOTAL